

COMMUNE DE CIRON-



LA LANTERNE

N°79-JUILLET 2021

LE MOT DU MAIRE

Depuis le début de l'année, nous vivons au rythme de l'évolution de la pandémie de la Covid 19 entre confinement et déconfinement.

Cette épidémie a considérablement changé nos modes de vie à tous les niveaux, personnel, familial, professionnel, sociétal avec quelquefois la douleur de perdre un être cher.

Pendant cette période, les professionnels de santé ont fait le maximum pour soulager les personnes malades, qu'ils en soient remerciés.

Heureusement, l'arrivée des vaccins au début de l'année a permis de combattre plus efficacement la maladie et d'enrayer sa progression.

D'abord administré aux plus fragiles et aux soignants, maintenant à l'ensemble de la population, le vaccin va permettre, à partir de juillet, de retrouver une vie normale.

Seule une vaccination de plus de 80% de la population stoppera définitivement cette maladie.

Retrouver une vie normale, pouvoir se réunir en famille ou avec des amis, aller au restaurant, faire revivre nos associations, voilà à quoi, je pense, nous aspirons tous.

Au niveau du conseil municipal, l'épidémie n'a pas facilité l'avancement des projets en raison des périodes de confinement.

2 projets importants ont pourtant été lancés :

- La rénovation thermique de l'ensemble mairie, agence postale et logements :
 - o La maîtrise d'œuvre a été choisie : Maisons en Brenne, M Pascal DIES
 - o Les demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR), au département (FAR) et à l'Ademe (partie étude) ont été faites.
 - o Le planning de l'appel d'offres et des travaux a été finalisé.
- La dissimulation des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public à Scoury route de Châteauroux et route de Creuse.
 - o La commande de maîtrise d'œuvre au Syndicat Départemental de l'Energie de l'Indre a été faite.
 - o L'étude est en cours et les riverains devraient recevoir la convention de raccordement en fin d'année.
 - o Les travaux sont prévus au 4^{ème} trimestre 2022.

Voilà pour les projets importants. Bien entendu, nous continuons d'œuvrer au mieux à l'entretien de la commune.

Bonnes vacances à tous.

Etat Civil

Naissances

Leeroy BRODU	né le 09 mars 2021	à Châtellerault
Margaux DESQUENNES	née le 19 mai 2021	à Châteauroux
Léo LEFEVRE	né le 04 juin 21	à Châteauroux

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Décès :

De Peuffeilhoux Chantal	le 11 juin	à Concremiers
Tripette Pierre	le 13 juin	à Le Blanc

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Informations

PLUI :

Le rapport du commissaire-enquêteur est consultable en mairie.

Cérémonies commémoratives

- Commémoration du 10 juillet 1944, le 11 juillet à 15h30 au monument des Descends
- Cérémonie du 14 juillet à 11h 30 au Monument aux Morts

Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 26 au 31 juillet inclus

Du 23 août au 04 septembre inclus

Fermeture de l'Agence Postale

En raison des congés, l'APC sera fermée :
Du 24 juillet au 06 août 2021

Ramassage des monstres

Le ramassage des encombrants (gros électroménager, matelas sommier, canapé) aura lieu **le mardi 03 août**. S'inscrire en mairie (tel : 02 54 37 95 92).

Rappel des horaires pour l'utilisation des tondeuses ou autres appareils à moteur thermique

Arrêté préfectoral n°2001-E-1962 du 13 juillet 2001 (article 8)

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15 h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Embauche :

Suite à l'absence de M GEORGES Francis, le conseil municipal a décidé d'embaucher M IMBERT Nicolas dans le cadre d'un contrat d'insertion, 35 heures par semaine.

Maison France Service

La Sous-préfecture du Blanc peut vous accompagner pour vos démarches concernant la famille, la santé, l'emploi, la retraite, le logement, la mobilité, le budget, la justice, les titres sécurisés.

Une aide peut vous être apportée pour utiliser les services « e-administratif » et un poste informatique connecté peut être mis à votre disposition.

Maison de l'Habitat

16 rue Villebois Mareuil au Blanc tel : 02 54 28 12 16, sur rendez-vous.

Plateforme regroupant les organismes aidant à la rénovation énergétique des bâtiments pour les propriétaires occupants ou bailleurs.

Cette structure peut vous aider dans le choix des travaux, du matériel, des matériaux et peut rechercher les aides financières auxquelles vous pourriez avoir droit.

O'PICBROCHE

33 route de Châteauroux à Scoury

Ouverture prévue le 1^{er} juillet

Boissons, sandwichs, glaces

Dépôt de pains

Rayon traiteur à emporter ou sur place, des tables de pique-nique sont mises à votre disposition ainsi qu'un barbecue.

Pascale et Jacques seront heureux de vous accueillir.

Marchand ambulant :

Tous les mercredis de 14h00 à 18h30 , **Sylvain LEGEAIS** s'installe avec son stand « La Croisée des Terroirs » devant le hall de gare à CIRON.

En activité depuis 3 ans, Il vous propose des produits du terroir venant de Touraine, du Berry et du Poitou.

Vous trouverez sur ses étals, des vins, de la bière, du miel, de la charcuterie, des pâtes... et divers produits locaux.



Vous trouverez également sur son site www.lacroiseedesterroirs.com la liste des produits disponibles avec un service de livraison à domicile.



La route d'Artagnan

L'itinéraire de randonnée créée à l'initiative de l'Europe va permettre de traverser la France, la Belgique et les Pays Bas sur les pas du célèbre mousquetaire.

Cette route permettra tout type de randonnées : à pied, à VTT, équestre.

Elle permettra de joindre LUPIAC dans le Gers à MAASTRICHT aux Pays Bas avec plusieurs tracés différents.

Un de ceux-ci passent par la Région Centre Val de Loire, dans le département de l'Indre.

Il va de Beaulieu à Lye et passe donc par CIRON entre Fontaugé et Sennevault.

Les chemins ruraux qui seront empruntés sur la partie Fontaugé, Romefort sont en cours de nettoyage.

Itinéraire dans l'indre :



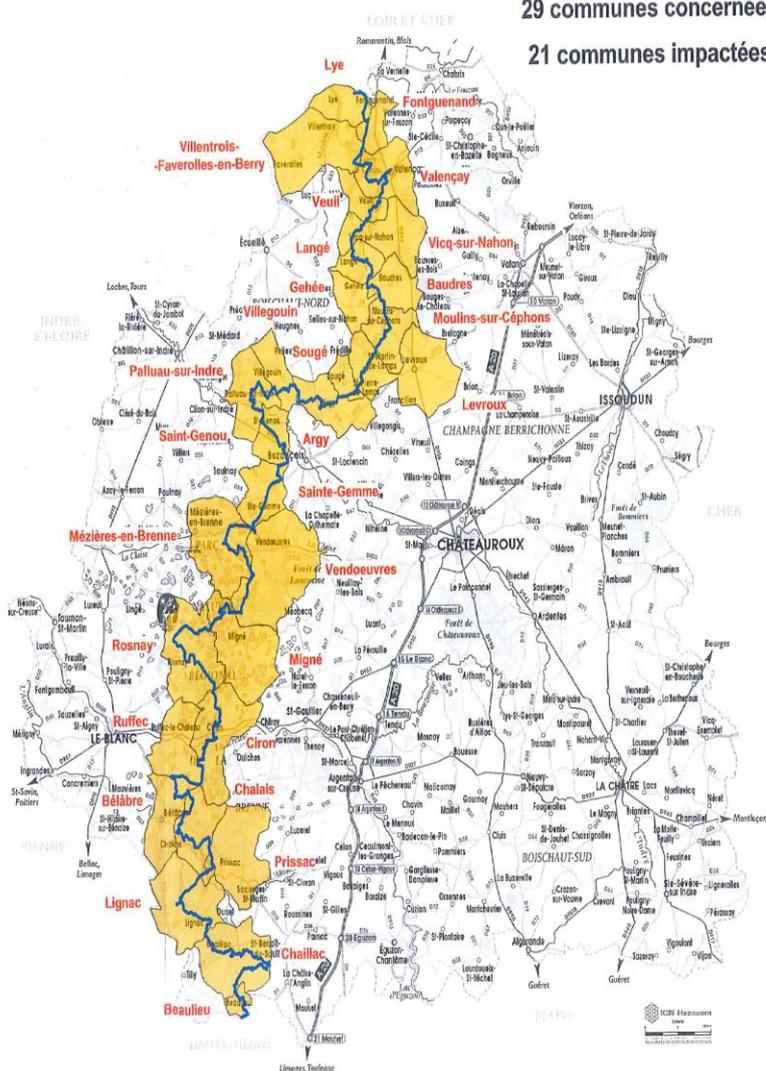
Route Européenne d'Artagnan

Itinéraire équestre dans l'Indre

Projet 21.03

P.D.I.P.R.

Nom	km	PDIPR
Argy	10,5	0,8
Baudres	4,9	
Beaulieu	4	
Bélabre	5,3	0,7
Chaillac	26	6,5
Chalais	19,7	2
Ciron	12	2,2
Fontgenand	3,2	0,5
Gehée	0,5	
Langé	7,2	0,3
Levroux	5,8	1,5
Lignac	15,2	2,2
Lye	4,8	3,1
Mézières-en-Brenne	12,3	0,6
Migné	7,7	0,7
Moulins-sur-Céphons	6,1	0,1
Palluau-sur-Indre	10,1	2,3
Prissac	1,7	
Rosnay	18,2	0,6
Ruffec	7,8	
Sougé	3,7	3,7
St-Genou	7,5	0,6
Ste-Gemme	9,8	
Valençay	11,4	4,3
Vendoeuvres	7,1	0,9
Veuil	4,7	
Vicq-sur-Nahon	4	
Villegouin	5	4,1
Villentrois-Faverolles-en-Berry	3	0,8



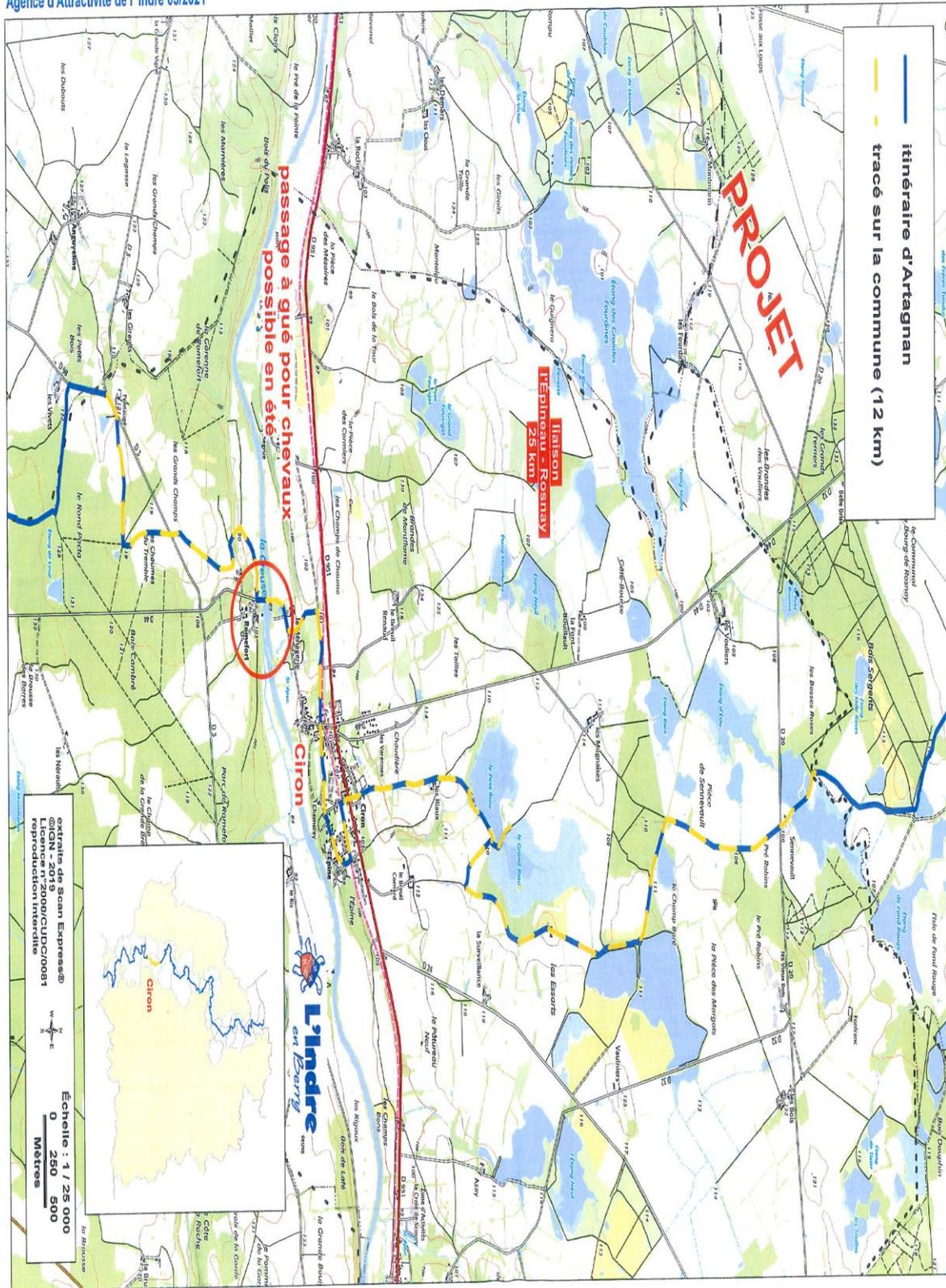
itinéraire dans l'Indre* : 239,2 km
évolution du PDIPR : 38,5 km

* : 230,3 km itinéraire + 8,9 km variantes attelages



Route Européenne d'Artagnan
Itinéraire équestre dans l'Indre
239 km

CIRON



extraits de Scan Express®
©IGN - 2019, logo/CUIDC/0081
reproduction interdite

Echelle : 1 / 25 000
0 250 500
Mètres

COVID 19

Depuis déjà un an et demi, la population mondiale vit avec la menace invisible du Coronavirus. Apparu loin de nous en Chine en décembre 2019, ce virus a rapidement progressé et s'est installé sur notre territoire fin janvier 2020. De par son fort pouvoir de contagiosité et de décès qui en a découlé, le Covid 19 a incontestablement modifié nos habitudes de vie. D'abord incroyables en voyant à la télévision les images d'une ville chinoise « sous cloche », nous n'avons pu que constater, sidérés, que ce phénomène allait devenir identique pour notre population, et cela pour plusieurs mois. Nous avons observé ou subi, ses dégâts physiques, psychologiques ou financiers, et admiré le travail constant de nombreux professionnels qui ont dû faire face à un virus et ses conséquences encore inconnues.

Devant les effets dévastateurs, nous n'avons eu d'autre choix que d'accepter les différentes mesures prises par le gouvernement, afin de tenter de maîtriser la courbe sans cesse croissante de personnes infectées. Pendant de longs mois d'incertitudes, nous avons dû faire face à l'isolement, à des pertes de salaire, aux cours à distance, aux restrictions de déplacements pour le strict nécessaire, aux visites interdites à nos proches parfois malades dans les hôpitaux, ou à nos aînés les plus dépendants dans les EHPAD, et bien d'autres mesures difficiles à supporter au quotidien. Tous ces efforts collectifs ont permis de contenir le nombre des contaminations et ainsi, peu à peu, au cours des trois confinements successifs, de commencer à envisager un avenir plus clément.

Fin décembre 2020, les premières vaccinations ont débuté pour les personnes les plus fragiles d'entre nous. Très attendus, les vaccins ont cependant été accueillis avec méfiance pour un certain nombre de personnes, laissant à chacun le choix de se faire vacciner ou non. Désormais accessibles à l'ensemble de la population adulte, les centres de vaccinations peuvent maintenant accueillir les adolescents. A ce jour, selon les données du gouvernement, environ 50% des Français ont reçu au moins une dose de vaccin. La demande restant constante, l'accès à la vaccination reste encore parfois long pour ceux qui souhaitent en bénéficier.

Depuis plusieurs semaines, devant un taux de contamination de plus en plus faible, les mesures restrictives ont pu s'alléger. Ainsi, nous pouvons de nouveau circuler librement à toute heure sur le territoire, revoir nos proches avec moins de craintes, rendre visite sous conditions aux personnes vivant dans les EHPAD et retrouver le plaisir des sorties et des repas au restaurant pour ceux qui le peuvent. De plus, il est à nouveau autorisé à circuler à l'extérieur sans le port de masques de protection, dans les endroits où la population n'est pas regroupée. Bientôt, les vacances d'été vont arriver, et ceux qui pourront partir seront peut-être contraints de fournir une preuve de leur immunité (vaccination ou infection par le Covid) ou subir des tests de dépistage. Il en sera de même pour les manifestations telles que les concerts ou spectacles en milieu fermé.

Tous ces allègements dans notre vie quotidienne, nous donnent l'espoir de sortir doucement de cette crise sanitaire mondiale. Il reste important malgré tout, de continuer à appliquer les recommandations des « gestes barrières », notamment en ce qui concerne l'hygiène des mains, ou le port du masque en milieu fermé (même si l'on est vacciné ou immunisé par une infection au Covid). De nouvelles variantes du virus circulent en France et à travers le monde, et de nombreux pays n'ont pas la chance de bénéficier d'une couverture vaccinale et médicale aussi développée que dans notre pays, laissant l'opportunité au virus de continuer à contaminer de nombreuses personnes.

La poursuite des efforts de chacun ne pourra que laisser entrevoir un avenir plus serein, dans lequel nous pourrions cohabiter avec ce coronavirus et qu'il ne soit plus une menace pour chacun d'entre nous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

J.B

SYMCTOM

Syndicat mixte collecte traitement ordures ménagères du Blanc

Depuis le lundi 03 mai 2021, la nouvelle déchetterie qui remplace celle du Bois-Bichet, a ouvert route de Mérigny derrière le centre de tri du Symctom.

Une nouvelle installation qui se veut plus spacieuse et plus pratique, notamment pour y circuler. A votre arrivée, vous serez guidés par le personnel et les signalétiques au sol et sur les différents compartiments de tri.

Cinq techniciens accueillent le public vers les différentes alvéoles afin d'y déposer les déchets, qui font l'objet d'un pré-tri et qui seront ensuite retriés par les agents pour être mieux valorisés.

Les particuliers et professionnels ont accès à la déchetterie, cependant une participation peut être demandée aux professionnels.

L'accès est réservé aux habitants des communes adhérentes au SYMCTOM et la déchetterie est conçue pour accueillir les déchets des ménages. Elle ne peut pas faire face à de grandes quantités de déchets apportés en une seule fois, c'est la raison pour laquelle un seuil maximum de dépôts s'impose à 2 m³ par jour.

DECHETTERIE LE BLANC 02 54 28 65 18

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE

Du LUNDI au SAMEDI

de 9h à 11h 45 et de 14h à 17h45 (16h45 lors du passage à l'heure d'hiver)

Délégués de la commune de CIRON au SYMCTOM :

Titulaire : Sylvie LABELLE Suppléant : Bruno LAFOUX

Travaux du Conseil Municipal

1^{er} semestre 2021

Séance du 20 janvier

- *Demande de subvention DETR- Eclairage public*

Le conseil municipal a décidé de terminer la rénovation de l'éclairage public.

Les travaux sont estimés à 31 434€ HT. Une demande de subvention est déposée dans le cadre de la DETR, montant espéré :12 573.60€ et dans le cadre des CEE, montant espéré : 1 571.70€

- *Remboursement trop perçu chauffage*

Le conseil rembourse à Mme Quernet la somme de 317.60€ correspondant au trop perçu des frais de chauffage 2020.

- *Demande de DETR/DSIL rénovation thermique de la mairie*

La Maîtrise d'œuvre et les travaux de rénovation thermique de la mairie sont estimés à 193 269.39€HT Ils comprennent le remplacement de la chaudière fuel par 3 pompes à chaleur géothermie, changement des huisseries de la mairie et de l'APC, changement de l'éclairage intérieur mairie et APC, isolation de la mairie.

Une demande de subvention de la cadre de la DETR et de la DSIL est déposée auprès de la sous-préfecture à hauteur de 30%de la dépense soit 57 980.82€ par demande.

Séance du 17 février

- *Comptes administratifs 2020.*

Les comptes administratifs ont été approuvés.

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		66 621.66		226 809.03		293 430.69
Opérations de l'exercice	272 926.54	173 612.81	327 901.88	524 626.83	600 828.42	698 239.64
TOTAUX	272 926.54	240 234.47	327 901.88	751 435.86	600 828.42	991 670.33
Résultats de clôture	32 692.07			423 533.98		390 841.91
Restes à Réaliser	164 100.00	109 071.16			164 100.00	109 071.16
Totaux cumulés	437 026.54	349 305.63	327 901.88	751 435.86	764 928.42	1 100 741.49
Résultats définitifs	87 720.91			423 533.98		335 813.07

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		8 046.48		6 610.05		14 656. 53
Opérations de l'exercice	63 927.45	53 498.36	73 432.83	85 919.06	137 360.28	139 417.82
TOTAUX	63 927.45	61 544.84	73 432.83	92 529.11	137 360.28	154 073.95
Résultats de clôture	2 382.61			19 096.28		16 713.67
Restes à Réaliser	2 264.00				2 264.00	
Totaux cumulés	66 191.45	61 544.84	73 432.83	92 529.11	139 624.28	154 073.95
Résultats définitifs	4 646.61			19 096.28		14 449.67

- *Comptes de gestion 2020.*

Les comptes de gestion dressés par le trésorier sont approuvés.

- *Renouvellement convention de délégation de compétences d'organisation des transports scolaires.*

La nouvelle convention est approuvée par le conseil municipal. M Brouard Lionel est désigné AO2.

- *Vente de terrain lotissement des Varennes.*

Le conseil accepte de vendre à Mme Chatonnet et M Jeanneton le lot n°4 d'une superficie de 817 m² au prix de 9€ le m².

- *Convention DSIL-SIAEP Ciron Oulches.*

Afin de permettre au SIAEP de déposer une demande de subvention dans le cadre de la DSIL, le conseil autorise le maire à signer la convention entre le préfet de région, le préfet de l'Indre et les communes membres.

- *Achat parcelles accès site Méthanisation*

Afin de permettre l'accès au site de méthanisation en toute sécurité, le chemin doit être élargi.

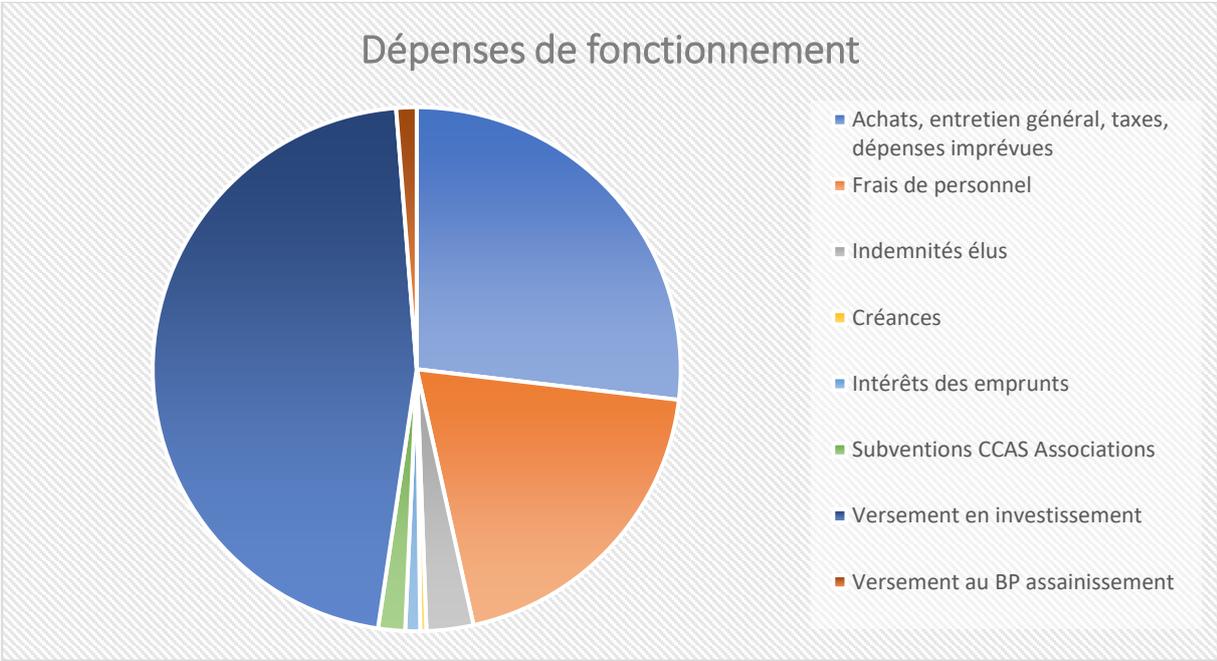
Le conseil décide d'acquérir une parcelle de 2948m² aux Etablissements Gallaud et une parcelle de 174m² à M Vignes G au prix de 1,20€ le m².

Séance du 08 avril

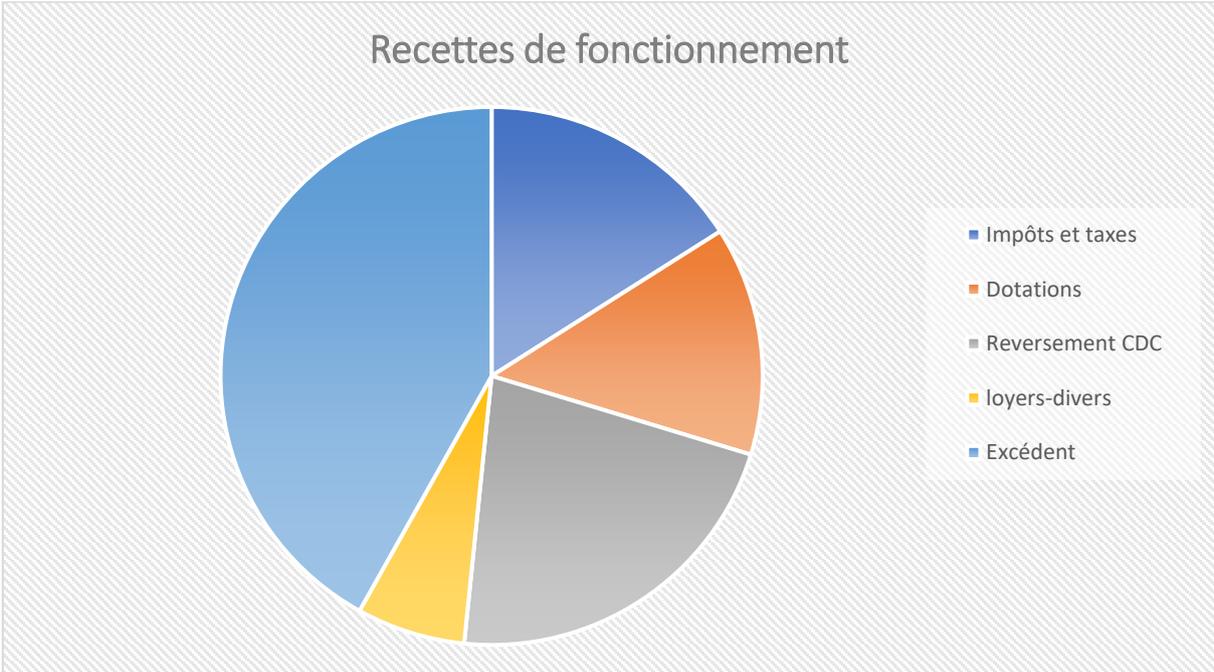
- Budget principal 2021

Fonctionnement

Achats, entretien général, taxes, dépenses imprévues	Frais de personnel	Indemnités élus	Créances	Intérêts des emprunts	Subventions CCAS Associations	Versement en investissement	Versement au BP assainissement
215 479	157 820	23 000	3000	7325	13200	372169	10000



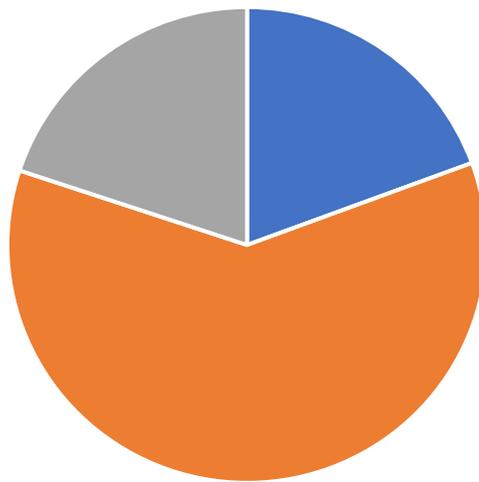
Impôts et taxes	Dotations	Reversement CDC	Loyers-divers	Excédent
128005	110257	175518	52000	335813



Investissement

Reste travaux 2020	Travaux 2021	Remboursement capital des emprunts
164100	513456	168625

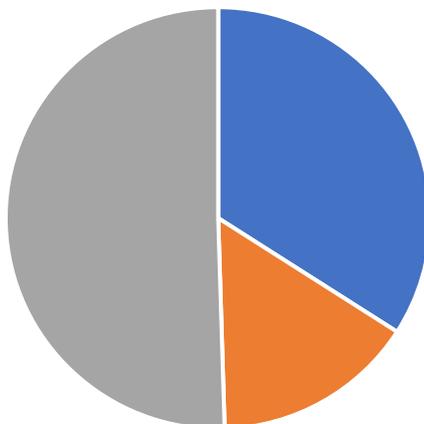
Dépenses Investissement



■ Reste travaux 2020 ■ travaux 2021 ■ Remboursement capital des emprunts

Subventions	FCTVA	Financement communal
288 257	130 726	427 198

Recettes d'investissement



■ Subventions ■ FCTVA ■ Financement communal

- Taux fiscalité 2021

Compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, il n'est plus nécessaire de délibérer sur son taux. Le taux 2019 s'applique pour les foyers qui s'en acquittent encore.

La perte du produit de la taxe est compensée par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Le conseil vote les taux des deux taxes comme suit :

Taxe foncière bâti : 19.55%

Taxe foncière non bâti : 10.80%

- *Travaux de voirie*

L'entreprise Eurovia est retenue pour réaliser les travaux de voirie 2021 pour un montant de 39 805.97€ TTC. (La Boissière et rue du Haut village à Scoury.

- *Fonds solidarité logement (FDL) et fonds d'aide aux jeunes en difficulté FDJ.*

La commune participe financièrement aux deux fonds, à hauteur de 28.70€ pour le FDJ et 429.94€ pour le FDL.

- *Passage à la nomenclature M57*

Le référentiel comptable des communes le plus récent est la M57. Il sera obligatoire à compter du 01 janvier 2024.

Le conseil décide d'anticiper le passage à la M57, le 1^{er} janvier 2022.

- *Route européenne d'Artagnan*

Vu l'évolution de la pratique de la randonnée équestre, le conseil approuve l'itinéraire « route européenne d'Artagnan » et approuve l'évolution du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

- *Convention chats errants*

Au vu des réclamations concernant la prolifération de chats errants, le conseil municipal autorise le maire à signer une convention avec la Fondation 30 millions d'amis pour une campagne de stérilisation et d'identification. La fondation pourrait participer à hauteur de 70€ par chat.

- *Avis d'installation Unité de méthanisation.*

Le conseil municipal par 12 voix pour et 1 abstention donne un avis favorable au projet d'installation de l'unité de méthanisation.

Messieurs DEFEZ Gérard et VIGNES Geoffroy n'ont pas pris part au débat ni au vote.

Séance du 05 mai

- *Remboursement de caution*

Suite à son départ du logement 3 impasse de la gare, le conseil municipal rembourse la caution à M Dumay d'un montant de 377€

- *Maîtrise d'œuvre aménagement de la traverse de Scoury*

Le conseil retient la proposition de maîtrise d'œuvre du bureau d'études DB pour un montant de 39 975€HT.

- *Rapport service public assainissement*

Le rapport 2020 est approuvé, il est consultable sur le site www.service.eaufrance.fr.

- *Vente de terrain à la CDC*

La vente des parcelles AP n°128 et 129 de la zone artisanale d'une superficie de 11 208m² se fera sous forme d'acte administratif. Le prix de vente est fixé à 1,50€ le m².

Mme Labelle est désignée pour signer le futur acte.

- *Création poste CUI.*

Le conseil, afin de pallier l'absence d'un agent en arrêt de travail depuis le 17 mars 2021 et le départ à la retraite au 1^{er} janvier 2022 d'un autre, a décidé de créer un poste à temps complet en CUI à compter du 25 mai 2021.

Les travaux réalisés

- Réserve d'eau

La fin 2020 avait vu l'installation à côté de l'atelier communal, d'une poche destinée à la récupération des eaux de pluie à des fins d'arrosage estival. Sa mise en service a été laborieuse, mais elle est maintenant opérationnelle.

- La réfection de la passerelle enjambant le Brion :



L'état de cette passerelle commençait à la rendre dangereuse. Elle a donc été refaite à l'identique. Les planches et les deux garde-corps ont été préparés par l'entreprise Menet, et la pose effectuée par les employés communaux.

- Installation de deux tables au Gué de Romefort :

Les platanes mis en valeur par le débroussaillage du sol, offrent leur ombrage à deux nouvelles tables de pique-



nique-

-- Réfection des chaussées en enrobé à La Boissière et au Haut Village à Scoury.

-- L'ensemble de l'électricité de l'Eglise a été refaite. Celle-ci était devenue vétuste et dangereuse.

Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

Réunion du 21 janvier

Présentation du plan de relance du gouvernement qui se compose de 3 grands axes :
Ecologie, compétitivité, cohésion

- *Mise en place des Contrats territoriaux de relance et de transition écologique : CRTE :*

L'objectif est d'associer à court terme les territoires et tous les acteurs dans le cadre du plan de relance en 2021-22 et de les accompagner sur la durée du mandat municipal 2026.

Les CRTE remplaceront les contrats de ruralité, ils intégreront les programmes d'appui mis en œuvre par l'Etat au profit des territoires (actions cœur de ville, petites villes de demain, France Services), ils reprendront les actions prévues dans les plans climat air énergie territoriaux (PCAET) et les opérations de revitalisation des territoires (ORT).

Le périmètre géographique du CRTE reste à fixer ; peut-être les 3 communautés de communes du SCOT : Cœur de Brenne, Brenne Val de Creuse et Marche occitane, Val d'Anglin.

- *Petites villes de demain*

Le programme « Petites villes de demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants et à leur intercommunalité qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire et les conforter dans leur dynamisme.

La convention sera signée entre l'Etat, la communauté de communes et la ville du Blanc.

Le programme sera conduit par un chef de projet embauché par la commune du Blanc.

- *Rénovation énergétique*

Un plan d'investissement dans la rénovation énergétique des bâtiments publics est mis en œuvre à destination des collectivités territoriales.

Les dossiers sont à déposer début 2021 pour une réalisation terminée au 31/12/2022.

- *Aide au développement d'une alimentation saine, durable et locale dans les cantines scolaires*

Cette action a pour buts :

- Soutenir les productions locales
- Eviter l'utilisation d'emballage plastique
- Améliorer la qualité des repas
- Eviter le gaspillage alimentaire

Les aides permettront l'achat de matériel, la formation du personnel et la modernisation des cantines.

- *DSIL et DETR 2021*

Le conseil communautaire émet un avis favorable aux demandes d'aide dans le cadre de la DSIL et de la DETR pour les dossiers suivants : Sources de Gaya et AB Bâisseurs.

- *Loyers d'opérations économiques*

Le conseil communautaire accepte les demandes de suspension de loyers pour les entreprises suivantes :

Soli'Age à Oulches

Le café restaurant de Vigoux

Le choix des saveurs au Blanc.

- *Foire exposition de Le Blanc*

Le conseil communautaire accepte de renouveler le partenariat avec le comité de la foire exposition.

Réunion du 12 février

- *Présentation du rapport d'orientation budgétaire 2021.*

Le président présente les grandes lignes du rapport : Rigueur financière et prudence.

- o Soutien à l'investissement économique
- o Aide aux communes
- o Solidarité

- *Divers*

Le conseil communautaire émet un avis favorable à la demande de dissolution du syndicat du RPI Chazelet-Luzeret- Sacierges Saint Martin, Saint Civran Roussines.

Le conseil communautaire autorise le président à déposer un dossier de subvention pour les restaurants scolaires dans le cadre du plan de relance.

Réunion du 11 mars

- *Comptes de gestion et administratifs*

Les comptes 2020 ainsi que leurs annexes sont approuvés.

L'année 2020 se termine avec un excédent de 711 110€ qui sera repris au budget de fonctionnement 2021.

- *Taux des taxes 2021.*

Suite à la réforme, la taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée.

La perte de ressources pour la collectivité sera compensée par le transfert d'une fraction de la TVA.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires est maintenue, son taux est figé au taux de 2019 soit 10.34%.

Les autres taux sont fixés à l'unanimité par le conseil communautaire comme suit :

Foncier bâti : 10.33%

Foncier non Bâti : 21.85%

Contribution foncière des entreprises : 26.37%

Le taux de la taxe des ordures ménagères est maintenu à 14.50%

- *Taxe Gémapi*

Le conseil communautaire fixe le montant du produit à 125 000€ à répartir entre les contribuables assujettis à la taxe d'habitation, aux taxes foncières et à la CFE.

- *Vote des budgets 2021 :*

Les budgets présentés par le président sont adoptés.

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 12 000 742€

Le budget d'investissement s'équilibre à 3 737 505€.

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- Charges à caractère général		1 517 564€
(eau-électricité, chauffage urbain, carburant, combustible, alimentation cantine Fournitures d'entretien et de petit équipement, fournitures administratives, Entretien des bâtiments, fournitures scolaires, téléphones, cotisations, maintenance Taxes foncières)		
- Charges de personnel		4 000 000€
- Dépenses imprévues		689 900€
- Virement à la section d'investissement		110 596€
- Participations		3 791 500€
Dont :		
Symctom	2 302 000€	
Attribution compensation aux communes	1 158 000€	
FNGIR	320 000€	
- Autres charges de gestion courante :		1 397 080€
Dont :		
Indemnités des élus	80 000€	
Contribution aux organismes de regroupement	363 000€	
Service Incendie	570 000€	
Ecole Sainte Thérèse	68 000€	
SCOT	47 080€	
Fonctionnement Multi accueil Le Blanc	87 000€	
Fonctionnement Multi accueil Thenay	53 000€	
Office de Tourisme	60 000€	
- Charges financière (intérêts des emprunts)		113 000€
- Autres charges financières		84 602€
- Doatations aux amortissements		246 482€

Les principales recettes sont :

- Report de l'excédent 2020	711 110€
- Produits des services	733 050€

- Impôts et taxes	8 559 700€
- Remboursement charges de personnel	105 000€
- Dotations subventions	1 494 435€
- Autres produits de gestion (loyers)	119 132€

Les principales réalisations prévues en investissement sont :

- Scolaires		240 400€
Dont :		
Travaux dans les écoles	156 500€	
Matériel écoles	17 500€	
Matériel cantines	16 000€	
Matériel informatique	20 000€	
- Equipe verte (matériel+véhicule)		83 000€
- Administratif		89 300€
Dont :		
Travaux sur immeuble à Ruffec	70 000€	
- Lecture publique		26 000€
- Economie		106 000€
- Tourisme		13 600€
- Animation petite enfance		34 200€
- Remboursement capital des emprunts		640 000€
- Fonds d'investissement des communes		84 000€

Les principales recettes d'investissement sont :

- Fonds de compensation de la TVA	130 000€
- Virement de la section de fonctionnement	110 596€
- Emprunts	566 115€
- Affectation du résultat	1 210 000€
- Subventions	340 000€
- Emprunt	suivant le besoin
- <i>Autorité organisatrice de mobilité</i>	

Le conseil communautaire décide de ne pas prendre la compétence : autorité organisatrice de mobilité.

Réunion du 20 mai

- *Bilan d'activité*

Le président présente le bilan de la collectivité et indique qu'il est consultable sur le site de la CDC.

Concernant la commune de Ciron,

les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 91 180€

- o scolaires : 65 791€
- o services incendie : 20 742€
- o cotisation PNR : 4646€

les dépenses d'investissement s'élèvent à 118 065€

- o réfection de la cantine et mobilier : 76 519€

- Méthanisation étude : 18 142€
- AB Bâtisseurs, bornage et étude : 23 404€

- *Services scolaires et périscolaires*

Les réglemets des multiaccueil et des services périscolaires (cantine et garderie) sont approuvés.

- *FPIC*

Le conseil communautaire vote la répartition du FPIC identique à celle de 2020.

- *Comptabilité*

Le conseil communautaire accepte le changement de régime comptable avec le passage, au 1^{er} janvier 2022, à la nomenclature M57.

Il accepte la mise en non valeur de 2836€ sur le budget principal et 7898€ sur le budget annexe, actions économiques.

- *Economie*

Le conseil communautaire accepte :

L'annulation des loyers des mois de juin et juillet pour le traiteur le Choix des saveurs

La vente d'une parcelle de 4500m² à la société de transports ARTUR au prix de 2€le m² sur la zone d'activités de Pouligny Saint Pierre.

- *Petites villes de demain*

Le conseil accepte la convention d'adhésion « petites villes de demain » de la commune du Blanc et charge le président de la signer.

- *-affaires scolaires*

Le conseil communautaire autorise le président à signer la convention avec la commune de Roussines suite à la dissolution du syndicat du RPI.

- *PLUi*

Le président indique que l'enquête publique est terminée et que le rapport du commissaire enquêteur est attendu fin juin.

- *Emploi*

Création d'un emploi aidé dans le cadre du plan de relance pour un poste de conseiller numérique à 20h par semaine.

Quelques mots des élèves de l'école de Ciron



Le projet Cineklang

Le jeudi 21 janvier nous avons vu un spectacle fait par les comédiens Hervé Mabille et Jean-François HoËl à la salle des fêtes de Ciron. Ils nous ont montré que le son, les bruits changent complètement l'action d'une l'histoire. Le jeudi 11 février nous avons bruité à notre tour la bande-annonce du film « Il était une fois dans l'ouest ». Toujours par rapport au projet, en classe avec Christelle Viaud nous avons inventé une histoire qu'avec des bruitages. Nous avons aussi fait deux petits films avec l'aide de Didier Ciret (qui filme). Nous sommes allés à Romefort pour tourner. Voici la version triste du film :

Nous allons à Romefort, nous voyons une silhouette, nous faisons une balle au prisonnier mais la balle tombe dans l'eau.

Le buisson bouge une terrifiante bête rouge sort. Nous avons peur, nous courrons et Thomas tombe alors nous rentrons mais nous revoyons la silhouette et la bête rouge dans la classe....

Jean-François HoËl et Hervé Mabille nous ont aidés à faire la version gaie, il fallait garder les mêmes images. La voici :

Nous sommes en rang pour aller à Romefort car nous avons reçu une lettre. Quand nous arrivons à la fin de la journée les élèves font plusieurs choses pour gagner du temps comme par exemple, Thomas fait exprès de tomber et fait semblant d'avoir mal, Sacha fait exprès de faire tomber la balle dans l'eau.

Nous voulons gagner du temps car quelqu'un prépare dans la classe l'anniversaire de la maîtresse. Quand nous rentrons tout le monde crie : Joyeux anniversaire maîtresse !! Et un des élèves dit : « c'est nous qui avons écrit la lettre ».

Le 25 avril, la classe de Migné est venue pour nous montrer leurs films et nous leur avons présenté les nôtres car ils faisaient le même projet.

Les deux films sont sur Youtube : chaine cineklang.

Dorian et Laure M



La classe de CE2, CM1, CM2 est abonnée au « *Petit quotidien* » grâce à l'association des Parents d'Elèves qui paye l'abonnement.

On reçoit un *Petit quotidien* presque tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés. Chaque jour un élève présente *Le petit quotidien* que nous avons reçu.

Tous les lundis deux élèves lisent et expliquent un article qu'ils ont choisi, ils posent des questions à la classe. Il faut aussi montrer sur la carte du monde ou de la France où ça se situe.

Voici quelques exemples d'articles comme « Une balade dans Rome, dans la nuit, seul (ou presque) » « Il y a 100 ans, la grippe espagnole faisait 50 millions de morts » « La jeune baleine grise perdue en Méditerranée cherche à rejoindre l'Atlantique ».....

Thomas, Laure



Interview avec Nadine et Bénédicte à la cantine, réalisée par Sara, Mailo et Louis

A Nadine : Pourquoi as-tu choisi d'être cuisinière ?
Je n'ai pas choisi mais j'aime bien.

A Nadine : Aimes-tu ce travail ?
Oui.

A Bénédicte : Est-ce que c'est dur de surveiller tous les élèves ?
Non ça va

A Nadine : c'est toi qui choisis les repas ?
Oui

A Nadine : Quand reçois-tu les aliments ?
Tous les jeudis, je commande une semaine à l'avance.

Nadine Bénédicte : Est-ce que c'est difficile de servir tout le monde en même temps ?
Toutes les 2 ça va, toute seule ce serait difficile

Bénédicte Nadine : A votre avis qui va gagner l'euro ?
Bénédicte : La France Nadine : La France



A Nadine : Est-ce que c'est dur d'organiser la cantine ?
Oui il y a des moments difficiles

A Nadine et Bénédicte : Est-ce que les élèves sont bruyants ?
Bénédicte oui assez
Nadine : un petit peu

Nadine Bénédicte : Est ce que c'est

<p>Nađine Bénédictte : Que faites-vous pendant votre temps libre ?</p> <p>Bénédictte : je m'occupe des animaux, des fleurs, je fais du ménage et de la cuisine et je lis</p> <p>Nadine : Je m'occupe de la maison et je fais de la danse country</p>	<p>compliqué de garder le masque tout le temps ?</p> <p>Bénédictte : Non mais on a chaud</p> <p>Nađine : Oui c'est très compliqué</p>
--	---

Une année avec le masque...

Depuis novembre on doit porter le masque à l'école.

On est obligé de porter le masque le matin et nous devons le changer pour l'après-midi.

Tout le monde ne le supporte pas.

Quand il fait chaud il est insupportable.

Depuis quelques jours on peut l'enlever en récréation.

Maintenant on attend de pouvoir l'enlever en classe....

Pour la maîtresse c'est embêtant d'acheter des masques pour les élèves qui n'en ont pas.

Pour ceux qui ont des lunettes c'est vraiment pénible, il y a une solution le pince nez qui empêche la buée.

Sacha, Anna, Jean

La SPA

Chers habitants de Ciron,

L'école de Ciron a fait un projet pour aider la SPA.

La SPA est une association, le mot SPA signifie : Société Protectrice des Animaux.

Si vous voulez nous aider, vous pouvez mettre de l'argent dans une petite boîte à la boulangerie, la mairie, la Poste et au « Rives de la Creuse », le restaurant de Scoury.

Actuellement nous avons récupéré de la litière, des croquettes pour chiens et chats, de la pâté pour chiens et chats, des jouets, des friandises, du liquide vaisselle pour nettoyer les boxes, des couvertures



Suzy, Alizée, Tressy, Hugo, Noa

Le spectacle s'intitule Le long du chemin.

Armelle et Peppo AUDIGANE sont venus le mardi 25 mai à l'école pour les 2 classes. Peppo est un musicien, il nous a montré plusieurs instruments comme la flûte à bec, l'accordéon, l'ocarina. Il a surtout joué de l'accordéon.

La femme est conteuse. Ils sont tsiganes, ils ont 2 fils Constant et Clément. Ce sont des voyageurs qui ont vécu en roulotte, ils ont voyagé à travers le monde pour raconter des contes.

Le premier conte parlait d'un roi et d'une princesse et du mensonge, le deuxième, nous l'avons choisi, il parlait de leur rencontre et de leur vie.

Bachir et Mathéo



Les exposés

Chaque année nous faisons des exposés. Les CE2 font un exposé, les CM1 et les CM2 en font 2.

Les exposés durent environ 20 à 30 minutes.

La maîtresse et les élèves notent les exposés sur 20.

Voici quelques extraits de nos exposés :

Exposé de Laure sur l'Australie:

« L'incendie commence en juillet 2019 il a détruit plus de 17 hectares et a duré 8 mois. Les aborigènes sont les premiers à avoir peuplé l'Australie. »

Exposé de Manon, les espèces en danger :

« Les diables des Tasmanie vivent sur l'île de Tasmanie.

Ils ont disparu pendant près de quatre siècles. Ils sont victimes de tumeurs faciales. »

Exposé de Paul sur la vache charolaise :

« La vache charolaise pèse environ 800 Kg est le taureau pèse environ 1,200 kg. La vache charolaise est une espèce connue dans le monde. »

Exposé de Luna sur La Tour Eiffel :

« La Tour Eiffel a été construite par Gustave Eiffel.

Elle a besoin de 60 tonnes de peinture anti-rouille. »

Exposé de Louis sur Charlemagne :

« Charlemagne est couronné empereur en 800 . Son père s'appelait Pépin le Bref »

Manon, Jules, Luna, Paul.

Un peu
d'histoire

La Résistance dans les années 1940 à Ciron

Dès 1942-1943 les maquis s'organisèrent dans les communes aux alentours. La famille PAUL et leurs enfants Jacques et Gisèle furent très précieux à leur arrivée dans l'Indre. Après avoir fui la Belgique en 1939, les « PAUL » s'installèrent « au Petit Mareuil » dans la commune de Bélâbre.

En septembre 1942, alors que Gisèle resta sur place pour exploiter la ferme, Jacques et ses parents quittèrent le Petit Mareuil pour le Domaine du Château des Bois sur la commune de Ciron.

Cette ferme appartenait à Madame BERTHIA Odette qui cachait un Juif, le docteur MARCOVISI, lequel exerça après la guerre à Saint Gaultier.

Les parents PAUL, exploitaient la ferme. Le fils, Jacques, était très impliqué dans la Résistance et les parachutages.

Le Domaine du Château des Bois et les alentours servirent de largages, terrain nommé Aglaé.

Ce furent Jacques de Bondy, engagé dans la Résistance, sous le pseudonyme d'Artagnan qui devint Chef dans la région de Le Blanc et Jacques Paul, qui donna les ordres. Les légaux, (la trentaine de Ciron), participèrent aux parachutages.

Tous ces parachutages avaient lieu par beau temps et clair de lune. Pour signaler le lieu de parachutage, des tas de bois étaient allumés, des torches complétaient l'endroit ainsi que des lampes à carbure.

Lorsqu'un parachutage devait avoir lieu, il était annoncé par radio- Londres sous forme de messages codés, du type « marguerite vous rendra visite ce soir avec ses deux enfants » où « le coq chantera quatre couplets ».

Il n'était pas rare qu'ils reçoivent le contenu de sept avions la même nuit. Des containers emplis de munitions, d'essence, de billets...

Plusieurs fois des Anglais ont atterri. Gisèle, sœur de Jacques PAUL, se souvint du jour où trois officiers anglais, jambes cassées à l'atterrissage, attendaient étendus sur la longue table de la cuisine du Bois, l'arrivée du médecin.

Le groupement des FFI, (Forces Françaises de l'Intérieur) de Ciron se situait dans les dépendances du Château de Chémeray. Les Résistants prirent part à diverses actions de sabotages, mais leur mission principale resta celle des réceptions, liaisons et livraisons d'armes. Pour cette raison, Jacques PAUL, était en contact avec Georges HERITIER et l'Etat Major de Surcouf et Guy LEBON.

Voici deux journées dont les Cironnais se souviennent :

- Le 6 juin 1944, accrochage sur la route entre Scoury et Ciron.

Il s'agissait d'une embuscade mise en place par les hommes de Louis DOYEN. Deux soldats allemands avaient été abattus par un jeune garçon de 19 ans à peine, d'une décharge de mitraillette dans le ventre. Les deux victimes étaient mortes en criant « maman ». Deux autres soldats allemands

furent prisonniers. Les deux camions allemands furent de suite camouflés dans une carrière et le soir venu rapatriés sur la place de Bélâbre.

Les deux soldats allemands ne furent enterrés que le lendemain dans le cimetière de Bélâbre. Quant aux deux prisonniers, ils ne survécurent pas aux événements du 10 juillet 1944. Ciron évita des représailles.

▪ Le 10 juillet 1944, une action fut entreprise contre le Terrier Porcher.

Durant cette journée tragique du 10 juillet 1944, un combat eut lieu « aux Descends » sur la commune de Ciron. De nombreux maquisards furent massacrés. La plupart appartenaient aux communes de Chauvigny et Bélâbre.

Un monument se trouve aux Descends, à la mémoire des soldats FFI, morts au champ d'honneur, ce 10 juillet 1944.

Quant aux allemands, ils n'ont jamais fait état de leurs pertes. Selon un témoignage leurs pertes auraient été plus lourdes que celles du maquis. Le soir du 10 au 11 juillet vers 17h00, quatre à cinq camions allemands sont repassés par Oulches, ils roulaient doucement et du sang coulait de certains camions.

Le 03 octobre 1940, le Gouvernement de Vichy édicta le premier statut des Juifs. Le lendemain, les préfets furent autorisés à ordonner l'internement des Juifs étrangers dans les camps. Plus tard à Ciron, il y eut l'arrestation de Monsieur BREGER Jean Izil, né le 15 mars à Gomel en URSS. Il était marié, avait deux enfants et était tailleur de profession. Il fut arrêté le 23 février 1943, puis interné à Douadic, Nexon, Gurs et Drancy puis déporté le 6 mars à Maïdanek en Pologne.

Signalons que la veille, soit le 22 février 1943, les agents de Vichy étaient passés le voir, en lui disant qu'il pouvait rester chez lui. Il habitait près de la Calèche à Ciron.

Il décéda le 11 mars 1943 à Maïdenek.

Monsieur BAUDRY Louis fut arrêté puis interné. Il est né le 07 août 1900 à Salbris, divorcé, et était cantonnier à Ciron. Il fut arrêté comme otage le 22 novembre 1942 et transféré au camp de Saint Paul D'Eyjeaux (Haute Vienne). Il fut libéré le 03 mai 1943 et assigné à résidence à Tournon Saint Martin du 03 mai au 04 octobre 1943 puis à Ciron du 05 octobre 1943 jusqu'à la libération.

Après le Débarquement, la tâche des FFI de Ciron était de garder les prisonniers allemands enfermés au Donjon de Romefort.

Furent aussi emprisonnés des collaborateurs français, attrapés par le Maquis, ainsi que des jeunes femmes qui furent tondues pour avoir fréquenté l'ennemi (appelées « Poules à Boches »).

Tous des environs, entre Saint Gaultier et Le Blanc.

Certains prisonniers allemands pouvaient travailler dans les fermes, ils étaient reconnaissables à leur inscription dans le dos « PG » soit Prisonnier de Guerre.

Signalons qu'aucune personne dans la commune de Ciron n'a été fusillée par l'ennemi, ni exécutée par les agents de Vichy. N'oublions pas les soldats de Ciron morts pendant la guerre, et aussi les jeunes FFI morts en services commandés ou accidentellement, en manipulant des engins ou des armes.

Jacques GAGNANT

Disparition des petits commerces dans les hameaux de Ciron.

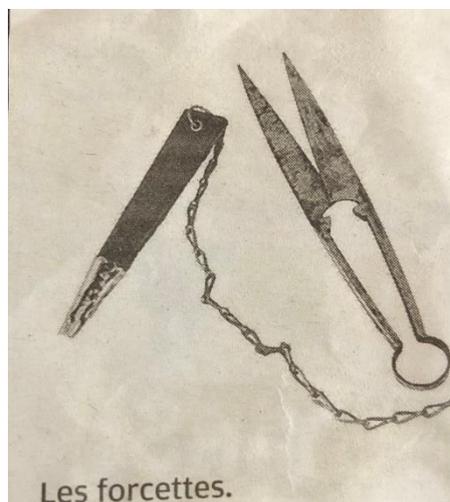
Autrefois, chaque hameau possédait un bistrot comme celui situé en bordure de la route, isolé, près de la « ferme des Vieux Bois ». Comme voisins les plus proches, il y avait « les fermes des Bois » et légèrement plus loin le domaine de « Fontfranc ».

A l'époque, dans les cafés de campagne il n'y avait pas d'alcools autres que du vin gris, blanc et rouge vendus en carafes ou chopines de 50 centilitres.

Quelques années avant la fermeture, c'était la famille Soulas André et Louise son épouse, ancêtres de beaucoup de Soulas de notre Région, qui tenait ce troquet. Au décès d'André en 1937, c'est Louise, seule et âgée qui a continué l'activité durant quelques années. C'est au début de la guerre 1940, que le bistrot ferma. Ensuite Louise vécut chez ses enfants à quelques cent mètres aux Vieux Bois pour terminer sa vie. A la Boissière, il y avait une épicerie tenue par Madame Tissier Dalais Eugénie née à Ruffec-Le-Château en 1878. Connue sous le nom de Daliche, elle a arrêté et fermé sa boutique dans les années 1940.

Il y avait aussi un petit troquet chez Monsieur Echevard. Les dimanches, les jeunes, nombreux à l'époque s'y rendaient pour se retrouver autour d'un verre. Ils jouaient également aux boules et aux cartes. Il avait un fils Marcel engagé à l'âge de 18 ans pour l'Indochine.

Monsieur Echevard était aussi maquignon, c'est à dire marchand d'ânes et de chevaux. Comme tous ses collègues il avait toujours sur lui lors des foires, des forcettes dans un fourreau avec une chaîne épinglée à son veston. C'était des sortes de ciseaux. Dès qu'il avait conclu un marché, une tête achetée, le maquignon sortait les forcettes pour découper sa marque dans le pelage de l'animal acquis. C'était un moyen d'identification, à la fin de la journée, lorsqu'il revenait chercher le bétail sélectionné.

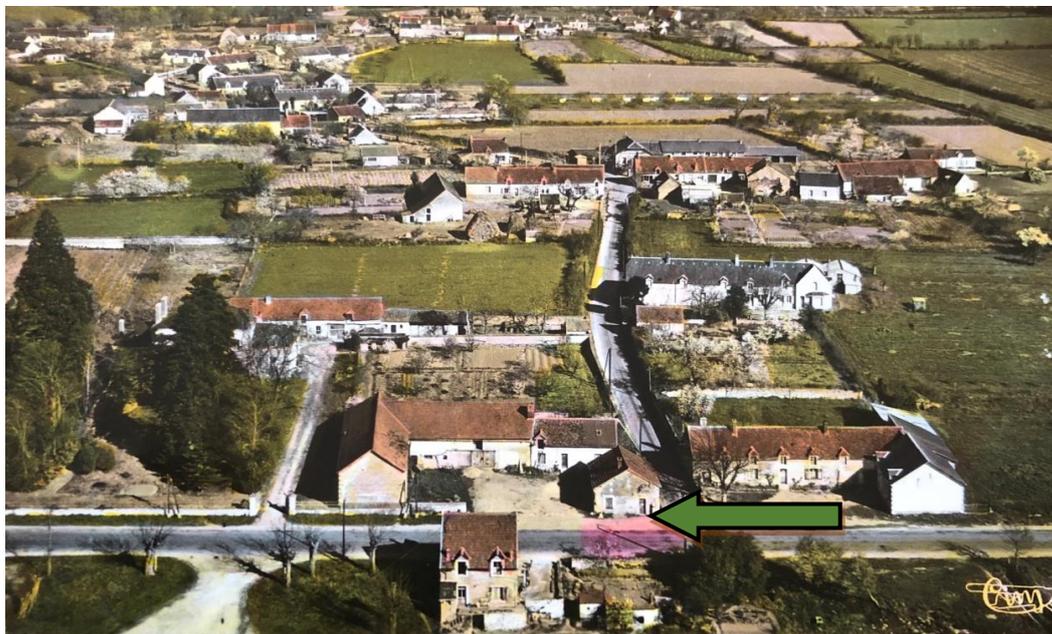


Jacques GAGNANT

Agence Postale de Scoury

L'Agence postale fut mise en service le 16 février 1898. La cabine téléphonique, quant à elle fut ouverte en 1925.

Le bâtiment a été démoli en 1961 afin d'améliorer la visibilité du carrefour de la RD-151 ainsi que de la route qui monte en haut du village.



Mariage à Scoury en 1935

Mariage CLEMENT Henri, TREMBLAIS Madeleine, (native de Scoury), parents de Madame Colette CLEMENT, épouse GAGNANT Jacques. Le cortège fut animé par le saxophoniste Monsieur PASQUET passant devant l'agence Postale dont la postière était Madame Eugénie TREMBLAIS, mère de la mariée.



Jacques GAGNANT

PAGES D'HISTOIRE

CIRONNAISE

Nouvelles de l'ancien temps : 1965-1966

NR-22-1-66 Trouverons-nous bientôt sur les marchés "LE CIRON", Poulet Fermier?

Samedi à la mairie de Ciron se tenait une réunion intéressant les agriculteurs, et plus particulièrement les éleveurs de volailles. Cette réunion était placée sous la présidence de M. Lerat, maire de Ciron, entouré de M. André Gasnier, conseiller général, maire du Blanc; Alric, inspecteur de la Répression des Fraudes; Brochet, directeur, et Georget, conseiller du Foyer de Progrès Agricole du Blanc; M. Joubert, volaillier à Ciron, et d'un groupe de producteurs. M. Levos, sous-préfet, s'était excusé. Le but de cette assemblée était d'examiner la possibilité de réalisation d'une idée lancée par M. Joubert: la création d'une marque déposée de volailles de qualité «fermière».

Après que M. Lerat eut ouvert la séance et présenté le projet, les débats commençaient par une discussion sur l'appellation d'origine qui serait donnée aux produits.

M. Joubert opinait pour l'appellation «Val de Creuse», mais l'assistance trouvait que, ce terme pouvant englober une trop vaste circonscription, il convenait de la restreindre à des perspectives plus locales. Finalement, l'assemblée se mettait d'accord sur l'appellation «Le Ciron», à laquelle serait ajoutée la mention: «Garanti fermier».

Cette dernière mention allait soulever des objections de la part des producteurs lorsque M. Alric faisait connaître qu'au regard de la législation la dénomination «Garanti fermier» ne pouvait s'appliquer qu'à des volailles uniquement élevées selon des traditions ancestrales, c'est-à-dire n'ayant jamais été nourries à la farine et vivant en liberté.

Or il est de notoriété que bien peu de producteurs ont conservé cette tradition, il est d'usage, à l'heure actuelle, que les poulets dits «fermiers» à l'étalage aient été nourris, pour le moins dans leur bas âge, avec des aliments composés, puis au grain. On comprend facilement que les

producteurs tiennent à conserver au moins pendant plusieurs semaines ce premier stade d'alimentation, plus hygiénique et qui facilite la croissance avec rapidité. La question a été posée à l'inspecteur des fraudes de savoir si la répression accepterait que la volaille soit nourrie pendant une quinzaine de jours après sa naissance, à la farine.

Les choses en sont restées là, dans l'attente d'une réponse qui semble devoir conditionner l'avance du projet.

Il est bien évident que celui-ci ne saurait se réaliser sans que les producteurs, principaux intéressés, y soient associés. L'avantage qui leur est assuré de vendre leurs produits à un prix plus élevé les amènera-t-il à adhérer? C'est ce que nous saurons sans doute bientôt.

De nombreux habitants de la commune recevaient le journal «La Nouvelle République», dont quelques extraits sont présentés ici. Principale source d'information locale apportée par le facteur chaque matin, il était parcouru avec intérêt, à une époque où les médias étaient rares.

Merci à Pierre et Claude Rianté qui ont conservé ces précieux témoignages.

Une stéarinerie inaugurée à Scoury

27-10-65

N.R. 27,10

Combien de fois avons-nous entendu regretter l'inactivité de l'usine de Scoury, qui créée pour la distillation de l'alcool de topinambours avait dû fermer ses portes après un temps d'activité très court.

Enfin, il y a environ 6 mois, lorsque la stéarinerie Dubois fils décidait de venir s'installer à Scoury l'espoir renaissait.

La stéarinerie Dubois fondée vers 1820, fut d'abord une manufacture de cierges. Successivement expropriée de Billancourt puis de Montrouge, elle implanta une stéarinerie en pleine campagne, à Montreuil près de Paris. L'affaire se développa considérablement au début du siècle et en 1925 elle était mise en société.

Au cours des années, la manufacture de cierges se transforma en une industrie chimique des corps gras traitant particulièrement la stéarine.

L'usine de Montreuil, d'abord isolée, était progressivement rejointe par la banlieue de Paris et pour la quatrième fois en 150 ans, elle était dans l'obligation de se décentraliser.

Pour réaliser son projet la société Dubois allait trouver de sérieux et précieux appuis. Après de la municipalité de Ciron d'abord, qui voyait là un atout majeur pour arrêter l'hémorragie des jeunes Cironnais vers les villes. Aussi le conseil municipal n'hésitait pas à voter une somme importante pour réaliser une digue de protection contre les inondations provoquées par les crues de la Creuse et mettant ainsi l'usine à l'abri de cet inconvénient.

1.500 T de matériel installé en trois mois

De même la société Dubois bénéficiait du concours et de l'aide du comité d'expansion économique qui sous l'impulsion de son président M. Rotinat, de MM. Sauvage et Falcouetti, s'efforçait d'aplanir toutes les difficultés.

Le Conseil général devait aussi aider à la réalisation du projet. Bref c'était un accueil chaleureux et unanime que M. Philippe Dubois, président du conseil d'administration, trouvait auprès de toutes les personnalités et de toutes les administrations, ce qui l'incitait à agir rapidement.

Un travail d'une intensité extraordinaire allait être accompli. Après les aménagements nécessaires aux bâtiments, une équipe dynamique et cohésive, travaillant sous la direction de M. Gérard Dubois, directeur général, mettait en place 1.500 tonnes de matériel en l'espace de 3 mois.

Aujourd'hui la stéarinerie Dubois a commencé sa fabrication. Sa production est constituée, à partir des matières grasses qu'elle traite, par les acides gras techniques et purs pour l'industrie et la recherche, les acides stéariques techniques à cristallisation définie, les acides stéariques, palmitique, myristique et laurique purs, l'acide oléique de saponification, la glycérine pure, ainsi que par toute une gamme de dérivés : stéarates, oléates, etc.

Un excellent débouché pour la main-d'œuvre locale

Actuellement l'usine occupe, cadres compris, une cinquantaine de personnes, dont 45 ont été recrutées à Ciron-Scoury et dans les communes environnantes : Oulches, St-Gautier, Rivarennnes, Ruffec-le-Château.

C'est là un excellent débouché



La visite des lieux par MM. Gasnier, Bénard, Sauvage, sous-prefet, et les directeurs

pour la main-d'œuvre rurale, dont M. Philippe Dubois nous a dit qu'elle était facilement adaptable. D'autre part il prévoit dans l'avenir l'expansion de la production ce qui nécessitera évidemment une augmentation de personnel.

Samedi à 11 heures avait lieu l'inauguration de la nouvelle usine. Près de 200 personnes y avaient été conviées. Elles étaient accueillies par MM. Philippe et Gérard Dubois qui leur faisaient visiter la vaste installation en expliquant la technique du fonctionnement.

Dans l'assistance nous avons pu noter : M. Levoux, sous-préfet ; M. Sauvage, sous-préfet chargé de l'expansion économique du département ; M. Rotinat, sénateur et président du conseil général ; M. Morève, sénateur, conseiller général, maire de Mézières-en-Brenne ; M. Bénard, député, conseiller général, maire de Buzançais ; Gasnier, conseiller général, maire du Blanc ; Joly, conseiller général, maire de St-Gautier ; M. Rivet, conseiller général, maire de Tournon-St-Martin ; M. Lerat, maire de Ciron et les membres du conseil municipal ; M. Gauthron, maire de Rivarennnes ; M. Camus, maire de Ruffec-le-Château ; M. Blanc, maire d'Oulches ; M. Daout, maire de Meigné ; le lieutenant Châtaigner, commandant la compagnie de gendarmerie du Blanc ; M. Louvet, secrétaire général du Centre de Liaison ; M. Falconetti, secrétaire général du comité d'expansion économique ; M. Chiron, directeur de la main-d'œuvre ; M. Blet, secrétaire général de la Chambre de Commerce ; M. Freyd, directeur général de S.O.O.E.C.C.O., M. Delaunay, représentant la société Charente-Limousin-Berry, etc...

A l'issue de cette visite un cocktail était servi dans l'une des salles de l'usine où M. Philippe Dubois prenait la parole pour remercier ses hôtes. Il remerciait particulièrement M. Rotinat et le Conseil général, M. Sauvage et le comité d'expansion économique, M. Lerat et le conseil municipal de Ciron pour

l'aide que tous avaient fournie à sa société. Il retraçait brièvement le passé et évoquait la décentralisation qui venait d'être réalisée.

Le déjeuner inaugural

A 13 heures un déjeuner servi à l'hôtel Chaussé réunissait une centaine d'invités autour des membres du conseil d'administration de la société Dubois. Nous y notions un grand nombre des personnalités présentes le matin et le personnel de l'usine.

Le repas se déroula dans une sympathique ambiance et au dessert M. Philippe Dubois après avoir remercié une nouvelle fois donnait la parole à M. Lerat.

Le maire de Ciron exprimait avec une émotion non dissimulée sa satisfaction en faisant sentir l'importance de cette implantation pour l'avenir de sa commune.

M. Gasnier évoquait l'ambiance familiale de cette journée.

La parole était ensuite donnée à M. Morève : le sénateur-maire de Mézières rappelait les efforts qu'il avait déployés pour l'implantation d'une usine à Scoury et en tant que conseiller général l'appui qu'il avait apporté pour que se réalise cette reconversion.

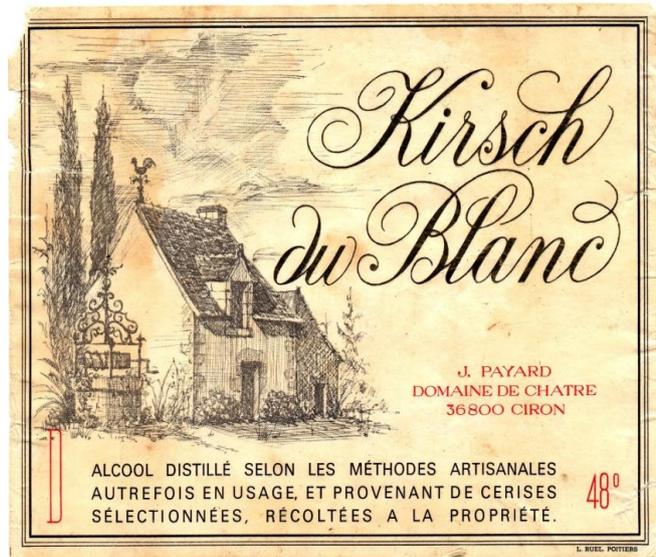
Quant à M. Sauvage il se rémémoreait les relations qu'il avait déjà eues à Bamako avec la Société Dubois.

Il se félicitait de la voir implanter à Scoury grâce à l'aide du conseil général et de la municipalité de Ciron mais aussi grâce aux propres efforts de la société, ce dont il félicitait particulièrement M. Gérard Dubois et Madame.

M. Levoux exprimait également ses félicitations à la société. « Trop souvent, dit-il, les industriels désireux de se décentraliser ne semblent d'abord intéressés que par l'aide que l'Etat peut leur procurer. La Société Dubois elle, a fourni un effort vraiment très méritant que je veux associer dans cette réussite à l'action du conseil général et du conseil municipal de Ciron ».



Le KIRSCH à Ciron. Merci à Jacques GAGNANT, ancien habitant de Châtre, qui avait conservé l'étiquette d'une bouteille !



Il existait en effet à Châtre une culture de cerisiers destinée à la production artisanale de kirsch. La distillerie était installée dans une ancienne exploitation agricole restaurée, propriété du Dr Payard.

Un défi sportif, le tour de l'Indre en 3 étapes

Tout d'abord, un petit mot sur Claude DANEAU, un enfant du pays, même s'il est né à la ferté Macé.

Dans sa jeunesse, c'était un des membres de l'US Ciron, il s'est marié dans notre commune avec Chantal puis il est parti sur Châteauroux pour son travail.

A l'heure de la retraite, Claude et Chantal ont décidé de revenir au pays en achetant une maison.

Claude est aussi un grand sportif et pour sa retraite, sa famille et ses amis (tous anciens joueurs de l'US Ciron) lui ont préparé un défi à sa mesure : le Tour de l'Indre en 3 jours soit 465 kms

1^{ère} étape : CIRON-LYE

2^{ème} étape : LYE-LOUROUER

3^{ème} étape LOUROUER – CIRON

Défi relevé et gagné.

Lors de ce périple Claude a été accompagné de Frédéric TRINQUART, sur la totalité du parcours et aussi de ses frères Joël, Christian et Thierry, de Christian LARDEAU, Francis TRINQUART et Christian LOGIE sur 330 kms. Henri le papa a aussi participé à l'aventure en les accompagnant à vélo jusqu'à Mauvières.

Adrien, gendre de Claude a assuré avec efficacité, l'assistance logistique pendant ses trois jours.

Cette randonnée a permis à tous de passer de super moments.

Voici quelques photos :





Les associations

LADIES FIT

A partir du mois de septembre, l'association « Ladies Fit » animera une séance d'Elgo Power, tous les jeudis de 19h30 à 20h30. Nous remercions la municipalité d'accueillir notre cours dans sa salle des fêtes.

Elgo est un concept **unique** et **novateur**, mêlant les basiques de **fitness** à la **danse** et notre instructrice est la seule meneuse diplômée dans le département de l'Indre.

Un cours Elgo Power est dynamique, cours 100% cardio/renfo girly, le tout en musique non-stop.

Cette discipline aide à (re) gagner **confiance en soi** et lâcher prise dans une ambiance bienveillante de « Girls power ».

Le format des chorégraphies en répétition Fitness permet de rendre le **cours accessible**, tout en se dépensant.

Pas de niveau, pas de prérequis nécessaire. A partir de 16 ans, les novices, comme les danseuses et les sportives y trouveront leur compte.

- Se pratique en basket ou en talons (le port des talons favorise le gainage en sollicitant les muscles profonds).
- Les cours sont adaptés et sécurisés par des professionnels des métiers de la forme.

En attendant de se retrouver en septembre, suivez notre actualité sur notre page Facebook « Ladies Fit ».

Renseignements :
Virginie 06.62.49.25.10.
<https://www.elgo-dance.com/>



Des nouvelles de l'Union Sportive de CIRON

L'année sportive de nos footballeurs commencé en septembre 2020 s'est terminée après 4 matchs au début du 2^{ème} confinement fin octobre.

Les mesures sanitaires dues au Covid qui ont suivies n'ont pas permis sa reprise.

L'année 2020-2021 est donc une année blanche en raison de l'épidémie.

L'US Ciron a tenu son assemblée générale le 26 juin à 17h.30 au stade.

Le club repartira pour la saison 2021-2022 avec 1 équipe qui évoluera en 3^{ème} division départementale.

Le bureau sortant a été réélu :

Gérard DEFEZ	:	président
Marc LAMY	:	vice-président
Corinne OBIANG	:	secrétaire
Lionel BROUARD	:	trésorier

Les personnes souhaitant intégrer le club comme joueur ou comme dirigeant peuvent appeler le 06 30 68 84 23.

Bonnes vacances à tous.



036000576

CIRON OULCHES

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.

Ressources – origines de l'eau

Les eaux distribuées proviennent d'une eau souterraine.
La gestion de l'eau est en régie syndicale.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de CIRON et OULCHES.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2020, 10 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 345 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	24,1 °f	25,5 °f	Eau calcaire
Nitrates	50 mg/l	17,8 mg/L	21,2 mg/L	Eau conforme en nitrates.
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,039 µg/L Esa metolachlore	0,039 µg/L Esa metolachlore	Nombre de molécules recherchées : 276. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	16 µg/L	18 µg/L	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieure au seuil de détection	Inférieure au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

Eau de bonne qualité bactériologique et physico-chimique.